

Lettre d'informations

N° 7 JUIN 2022

LA CHAVANNE

SAVOIE

AGENDA

A retenir:

11 juin : Vide greniers organisé par l'association Le Chavathon en partenariat avec La Chavannaise (Espace du marais)

12 juin : 1er tour des élections législatives (ouverture du bureau 8h-18h)

19 juin : 2d tour des élections législatives (ouverture du bureau 8h-18h)

25 – 26 juin : Exposition florale salle Arclusaz

1er juillet : Fête de l'école avec La Chavannaise à partir de 17h30 (Espace du marais)

25 août : Commémoration en hommage à Guy Gelon fusillé par les nazis le 25 août 1944 (Stèle Guy Gelon)

10 septembre : 1er Forum des associations communales – horaires communiqués ultérieurement (salle Arclusaz).

STATIONNER

Pour le confort de tous, habitants et visiteurs, la commune dispose d'un ensemble de parkings et de places de stationnement. De nombreuses places restent vides et sont donc disponibles à tout moment de la journée et de la semaine.

Ne pas stationner sur les trottoirs ni sur les chemins pour piétons.

Ils doivent permettre la circulation des piétons, poussettes, fauteuils PMR, ...

Le stationnement sur la voie publique n'est pas autorisé non plus.

Dans les 2 cas il s'agit soit d'un stationnement gênant soit d'un stationnement dangereux passible d'une contravention de classe 2 ou 4.

STATIONNEMENTS AUTORISÉS SUR LA COMMUNE

- 🚗 Côte de la Chavanne
- 🚗 Parking de l'église
- 🚗 Parking de la Mairie
- 🚗 Parking chemin de la Yue
- 🚗 Parking route de Plan-Champ
- 🚗 Parking du cimetière



S'INFORMER



Pour recevoir instantanément les alertes et communications de la mairie, télécharger l'application Panneau Pocket ! Application gratuite !

Publication de la lettre d'information

Mairie de La Chavanne
306 Route de la Combe de Savoie
73800 LA CHAVANNE

Tel : 04 79 84 09 03

secretariat@mairiedelachavanne.fr

<http://lachavanne.fr/>

RESPECTONS NOTRE VOISINAGE

Horaires d'utilisation des appareils bruyants

(arrêté préfectoral du 9-07-1997)

Pour les particuliers (tondeuse, taille-haies, engins de travaux ...)

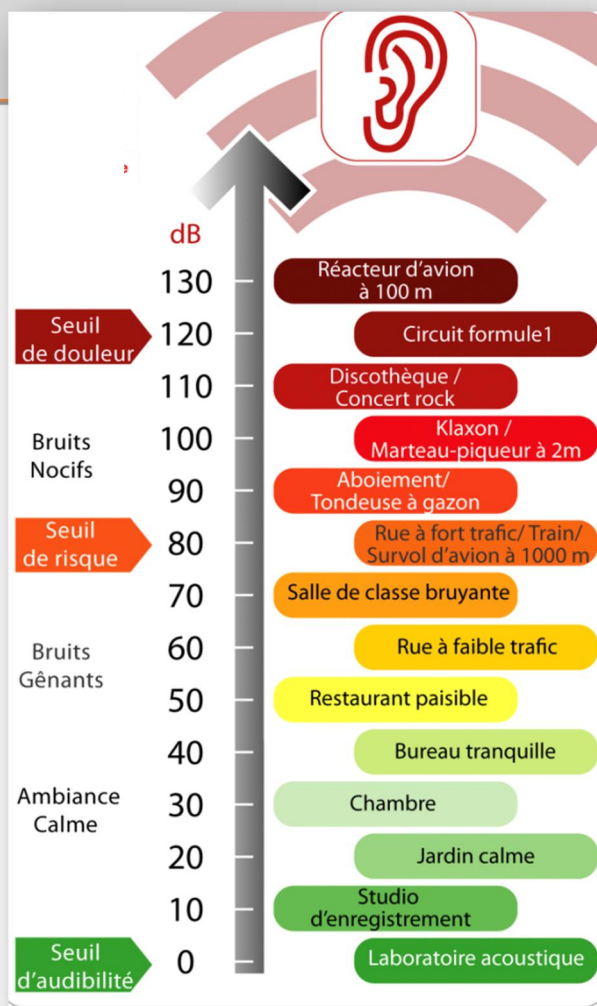
Jours ouvrables : 8h30 à 12h00 — 14h00 à 19h30

Samedi : 9h à 12h00 — 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés : 10h00—12h00

Pour les professionnels : (hors jours fériés)

lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 7h00 à 20h00



De **jour comme de nuit**, il est interdit d'émettre sans nécessité ou par défaut de précautions des bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé des personnes par leur durée, leur répétition ou leur intensité (scooter, musique, tondeuse, aboiements intempestifs...).

Sont concernés :

- ◆ Espaces privés (appartements, balcons, jardins, piscines...)
- ◆ Espaces publics (city-stade, arrêts de bus, voies publiques ...)

CITY-STADE

Le city-stade est un lieu ouvert à tous mais régi par un règlement que chaque utilisateur doit appliquer et respecter.

Aucun bruit intempestif (ballon, musique, cris, ...) ne doit venir perturber le voisinage le jour, et à fortiori la nuit (21h-9h).

Pour rappel les horaires d'utilisation sont

du 1/04 au 30/09 : 9 h à 12 h — 14 h à 21 h

LA CHAVANNE

SAVOIE

CONCOURS PHOTO

Amateur

 Jusqu'au **15 septembre 2022**,

Chavannotes, Chavannots, prenez **1 ou 2** photos
sur le thème de :

« La Chavanne connectée à l@n@ture ».

 Après avoir lu et accepté le règlement,
envoyez vos photos par mail à l'adresse :

concoursphoto.lachavanne@orange.fr

**LES PHOTOS SELECTIONNEES PAR LE
JURY SERONT EXPOSEES EN MAIRIE**

Règlement consultable sur

<http://lachavanne.fr/>

Panneau Pocket

ou sur simple demande à l'adresse mail

concoursphoto.lachavanne@orange.fr

CONCOURS

EXPOSITION de FLEURS et HERBES SAUVAGES*

LA CHAVANNE

salle ARCLUSAZ

Samedi 25 juin

14h00 à 18h00

Dimanche 26 juin

10h00 à 12h00

14h00 à 18h00

ENTRÉE GRATUITE

- * Les herbiers de Carla
- * Les herbiers des CM1 & CM2 de l'école de la Chavanne-Planaise,
- * Fleurs et herbes sauvages séchées,
- * Plantes médicinales,
- * Fleurs sauvages de saison.



L'exposition est proposée par Carla une habitante de La Chavanne.
L'école intercommunale et la mairie de La Chavanne sont partenaires de l'exposition